

# L'AVIRON CLUB DU BASSIN DE THAU SETE



ORGANISE « **LA RÉGATE DU SAINT-CLAIR** »

*Etape du Championnat EUROMED*

*Championnat de Ligue Occitanie*

**Samedi 04 avril 2020 après-midi**



**Base nautique Miaille & Munoz « Le Barrou »**

**41 rue des Fauvettes - 34200 SETE**

# L'AVIRON CLUB DU BASSIN DE THAU SÈTE

## AVANT-PROGRAMME

**Samedi 04 avril 2020**

- \* Emargement des délégués et équipiers référents dès 10h45
- \* Réunion d'information/équipiers référents 11h30 précises
- \* Départ du 6 km Seniors - Masters HOMMES 12h45
- \* Départ du 6 km Seniors - Masters FEMMES 14h00
- \* Départ du 6 km Juniors - 4+H 15h15
- \* Départ du 6 km Mixte (2X) / Open(4X) / Para (2X) / 4+F 16h30
- \* Récompenses et vin d'honneur 17h45

<u>FEMME</u>	<u>HOMME</u>
<p><b>SÉNIOR :</b> FS4+ 4 rameuses avec barreur pointe ou couple FS2X 2 rameuses en couple FS1X 1 rameuse en couple</p> <p><b>MASTER :</b> MF4x+ 4 rameuses avec barreur couple MF2X 2 rameuses en couple MF1X 1 rameuse en couple</p> <p><b>JUNIORS :</b> FJ184x+ 4 rameuses avec barreur couple FJ164x+ 4 rameuses avec barreur couple</p>	<p><b>SÉNIOR :</b> HS4+ 4 rameurs avec barreur pointe ou couple HS2X 2 rameurs en couple HS1X 1 rameur en couple</p> <p><b>MASTER :</b> MH4x+ 4 rameurs avec barreur couple MH2X 2 rameurs en couple MH1X 1 rameur en couple</p> <p><b>JUNIORS :</b> HJ184x+ 4 rameurs avec barreur couple HJ164x+ 4 rameurs avec barreur couple</p>
<p><b>MIXTE</b> <i>1 ou 2 hommes et 1 ou 2 femmes</i></p> <p>2x 1 rameuse et un rameur en couple J184x+ 2 rameuses et 2 rameurs avec barreur couple J164x+ 2 rameuses et 2 rameurs avec barreur couple</p>	<p><b>PARA-AVIRON</b></p> <p>SM2x PR3 1 rameur handi et un rameur valide en couple dont 1 femme</p>

RESTAURATION : Buvette sur place

## AUTRES INFORMATIONS

L'ACBT organise une **Randonnée dans l'étang de Thau le Dimanche 21 juin 2020**, sur un parcours de **20 km de 9h à 13h**.

Deux parcours dans l'étang et traversée des canaux de Sète,  
Repas organisé à la base nautique du Barrou, dégustation d'huîtres, macaronade.

# L'AVIRON CLUB DU BASSIN DE THAU SÈTE

## INFORMATIONS

<b>Réunion d'information équipiers référents</b>	Samedi 04 avril 2020 à <b>11h30 précises</b> uniquement pour les équipiers référents et délégués de club. <i>Merci de respecter les horaires et l'obligation d'émerger. En cas de non-respect de ces règles, des sanctions pourront être appliquées (cf code des régates Mer). Les clubs non présents seront considérés comme « forfait ».</i>
<b>Organisation</b>	Philippe LEGEAY, Président – 06.67.73.46.95 Lindsay LEGEAY, Directeur de course – 06.64.46.19.83
<b>Inscriptions</b>	Engagements sur le site de la Fédération « <b>ffaviron.fr</b> »  ouverture le : <b>2 mars - 08h00</b> clôture le : <b>30 mars - 09h00</b> Pour les Open : <a href="mailto:acbt34@hotmail.fr">acbt34@hotmail.fr</a>  <b>Aucun changement ou ajout ne sera pris en compte après la diffusion du programme soit le Vendredi 03 avril 2020.</b>
<b>Licences</b>	– Licences « A ou U » FFA 2020 – <b>Recommandations</b> : Les barreurs devront être confirmés, avoir 16 ans minimum et être en règle avec leur licence FFA 2020.
<b>Accès à la base</b>	Suivre direction « Le Barrou », centre nautique municipal Miaille et Munoz
<b>Circulation nautique</b>	Un plan sera affiché sur place
<b>Parking pour le matériel</b>	Signalé le jour du championnat
<b>Hébergement</b>	Voir avec l'Office de Tourisme à Sète : 04.67.74.71.71 Le Lazaret : <a href="http://www.lazaretsete.com/">http://www.lazaretsete.com/</a>
<b>Récompenses</b>	Des récompenses seront remises aux vainqueurs par catégorie
<b>Assurance</b>	Chaque association doit avoir son matériel assuré
<b>Matériel</b>	Possibilité de location par ACBT : 4X (50 €) - 2X (40€) - 1X (30€) Un chèque de réservation sera demandé pour confirmation
<b>Conformité des bateaux</b>	Les bateaux doivent être conformes au code des régates d'aviron de mer, homologués aux normes FISA. Chaque bateau doit être équipé d'un <b>bout</b> d'une longueur de 15 mètres, de <b>gilets individuels</b> accessibles et d'une <b>écope</b> .
<b>Arbitrage</b>	Régi par le code des régates FFA
<b>Service de secours</b>	Pompiers, Hôpital et Commissariat de police alertés par courrier. Défibrillateur sur place. 1 équipe de secouristes sur place.
<b>Nota</b>	Aucune indemnité ne sera versée. En cas de conditions météorologiques difficiles, le parcours sera adapté ou annulé.

**Président Ligue Occitanie**  
Luc PONCELET

**Président ACBT Sète**  
Philippe LEGEAY

validé

validé PCRA

validé

L'AVIRON CLUB DU BASSIN DE THAU SÈTE

BASE NAUTIQUE MAILLE ET MUNOZ

41 RUE DES FAUVETTES - 34200 SETE

## PARCOURS REGATE



LES POINTS GPS SERONT COMMUNIQES A LA RÉUNION D'INFORMATION

L'Aviron Club du Bassin de Thau remercie l'ensemble de ses partenaires :



*RENOV' BOAT*

Anthony LEGEAY  
10 rue du 8 mai 1945 - 34140 MEZE  
06.28.92.30.10